

A Rennes et Rouen, les migrants ne sont plus les bienvenus



A Rouen, en Normandie, on refuse le débarquement et l'installation des migrants. Même situation chez les Bretons du côté de Rennes.



Il y a quelques années, les migrants abordaient nos côtes à l'aide petites « barcasses ». Aujourd'hui, les arrivées se font de manière industrielle.

Ça chauffe pour les migrants à Rennes. Car la préfecture d'Ille-et-Vilaine estime que les migrants coûtent trop cher en

prestation hôtelière, à raison de 7 200 euros par jour. Car, jusqu'à ce jour, la préfecture de Rennes a pris en charge, chaque jour, 360 nuitées hôtelières offertes avec nos impôts à des familles de migrants, pour environ 20 euros la nuitée. Budget épuisé ou prise de conscience ?

Toujours est-il que les pouvoirs publics d'Ille-et-Villaine ne prendront plus en charge le coût d'hébergement de plusieurs familles de migrants logeant dans des hôtels.

« Elles devront quitter d'ici fin août les hôtels où elles sont hébergées » expliquait, par téléphone, le vendredi 10 août, une fonctionnaire de la préfecture, qui a néanmoins demandé à conserver l'anonymat. « Il ne faudrait pas que certains migrants pensent que c'est moi qui ai pris la décision. Cette décision a été prise plus haut et la préfecture lève la prise en charge de ces familles afin de réduire les coûts hôteliers... Seules trente familles sont concernées » ajoute, avec une certaine gêne, la fonctionnaire qui a été contactée.

L'information a été confirmée à l'AFP, vendredi, par le secrétaire général de la préfecture de Rennes. Denis Ollagnon a expliqué à nos confrères « Nous allons alléger le dispositif des nuitées hôtelières prévu dans le cadre du plan d'hébergement d'urgence, dans la mesure où ce dispositif, prolongé jusqu'en juin, a été fortement sollicité l'hiver dernier avec un fort afflux de familles étrangères. **Nous sommes montés à un pic de 500 nuitées l'hiver dernier, contre 50 avant 2016** en hiver et 10 à 15 hors période hivernale » a reconnu le secrétaire général, qui a déploré une « saturation du dispositif d'accueil hôtelier » avant l'arrivée de l'hiver.

Par rapport à 2016, plus 30 % de migrants en 2017

Interrogée par téléphone sur le nombre de migrants se trouvant en Ille-et-Villaine, la préfecture de Rennes tente de « noyer le poisson » et indique « vouloir conditionner l'accueil en

hôtel à « la situation administrative de chacun au regard du droit au séjour ». Les demandes d'asile ont augmenté en 2017 de 30 % en Ille-et-Vilaine et encore de 11 % cette année. Beaucoup de ces demandes sont effectuées par des ressortissants géorgiens et albanais, dont les pays sont considérés comme sûrs par l'État français, et sont « rejetées » à 95 % ... ». Mais, est-ce que ce sont les Albanais et les Géorgiens qui représentant un réel danger pour la France et qui égorgent nos concitoyens dans les rues ?

Rouen se réveille et veut décourager les « migrants squatters »

Pas de quartier du côté de Rouen en Normandie, où l'on refuse le débarquement en continu de migrants ! C'est la rédaction de l'hebdomadaire « Valeurs Actuelles » qui révèle, le 9 août 2018, dans sa rubrique « Justice » que le tribunal d'instance de Rouen a ordonné l'expulsion des squatters d'un ancien Ehpad, occupé depuis mai par plus de 160 personnes.

<https://www.valeursactuelles.com/societe/rouen-160-personnes-expulsees-dun-squat-des-migrants-en-majorite-98056>

Selon « Valeurs Actuelles », « C'est la ville de Rouen, propriétaire du bâtiment, qui est à l'origine de la demande d'expulsion. » L'information est confirmée par le quotidien « Paris-Normandie » qui écrit, dans ses colonnes : « Le tribunal s'est prononcé pour une expulsion assortie d'un délai réglementaire de deux mois à compter de la signification du commandement de quitter les lieux par voie d'huissier, a indiqué à l'AFP Me Chloé Chalot, qui défend deux des occupants... ».

Néanmoins, l'institution judiciaire a fait preuve de clémence avec les squatters migrants. En effet, Paris-Normandie précise : « **Si le tribunal avait retenu les voies de fait commises par les occupants du squat, l'évacuation aurait pu être sans délai.** Du côté de la défense, on rappelle qu' « il y a des

problèmes sociaux évidents et il n'y a plus de place dans les centres d'accueil pour demandeurs d'asile. La décision du tribunal de ne pas accorder de délai supplémentaire pour évacuer les lieux s'appuie sur une proposition de relogement de la mairie qui selon nous n'existe pas ».

Ces deux réactions dans des villes de province à l'ouest du pays constituent un indicateur : **les villes moyennes ne peuvent plus supporter l'énorme coût financier généré par l'accueil des migrants.** Question subsidiaire : **est-ce que les pouvoirs publics français offrent des nuitées, pendant plusieurs mois, aux chômeurs français en fin de droit et qui ne peuvent plus payer leur loyer ?**

Francis GRUZELLE

Carte de Presse 55411

Lire aussi ces articles qui constituent un complément d'information :

<https://ripostelaique.com/ardeche-le-maire-dannonay-interdit-l-islamiste-integrisme-omar-erkat.html>

<https://fr.blastingnews.com/societe/2018/05/meurtres-en-serie-a-marseille-des-kalachnikov-lyonnaises-002599045.html>

<https://ripostelaique.com/a-frejus-un-clando-tunisien-viole-un-e-sexagenaire-dans-un-parc-public.html>

<https://ripostelaique.com/il-y-a-3-ans-herve-cornara-etait-decapite-par-un-islamiste.html>

<https://ripostelaique.com/que-faire-des-460-enfants-soldats-de-daech-a-leur-retour-en-france.html>

<https://ripostelaique.com/le-recul-du-gouvernement-dans-la-lutte-contre-le-terrorisme.html>

<https://ripostelaique.com/quand-la-france-sera-t-elle-debarrassee-du-faux-psychiatre-egyptien-omar-erkat.html>